

Informations sur les abonnements à l'EAFC aux formations proposées par la mission EAC Arts Visuels.



Une fois sur le site de l'eafc, vous choisissez "Alpes-Maritimes" dans le cycle enseignant du premier degré. Vous arrivez directement dans le bloc bleu "Discipline spécialité". En descendant plus bas dans la page vous trouverez le chapitre "Discipline des Arts" dans lequel il y a les formations suivantes :

- Arts plastiques cycle 1
- Arts plastiques cycle 2
- Arts plastiques cycle 3
- Art géométrique au cycle 1
- Lecture d'oeuvres
- Danse de création en maternelle
- Danse de création en élémentaire

En haut et à droite de la page, il y a un cadre rouge dans lequel vous pouvez choisir "Education à...".

CONCERNENT TOUTES LES DISCIPLINES ET SPÉCIALITÉS DES PERSONNELS DE L'ENSEIGNEMENT ET DE L'ÉDUCATION DU PREMIER DEGRÉ.

[Transformation numérique et IA](#)
[Connaissance des élèves](#)
[Questions professionnelles](#)
[Culture professionnelle](#)
[Approfondir son développement professionnel](#)
[Education à](#)

Une fois dans ce bloc, vous trouverez les formations suivantes :

- formation FAPE
- culture littéraire et artistique au CM
- toutes les formations école et cinéma
- toutes les formations maternelle au cinéma
- la formation stop motion
- l'atelier du Cinéma avec Azur et Azmar